



Mise en place d'une politique de l'enfance et de la jeunesse à Yverdon-les-Bains

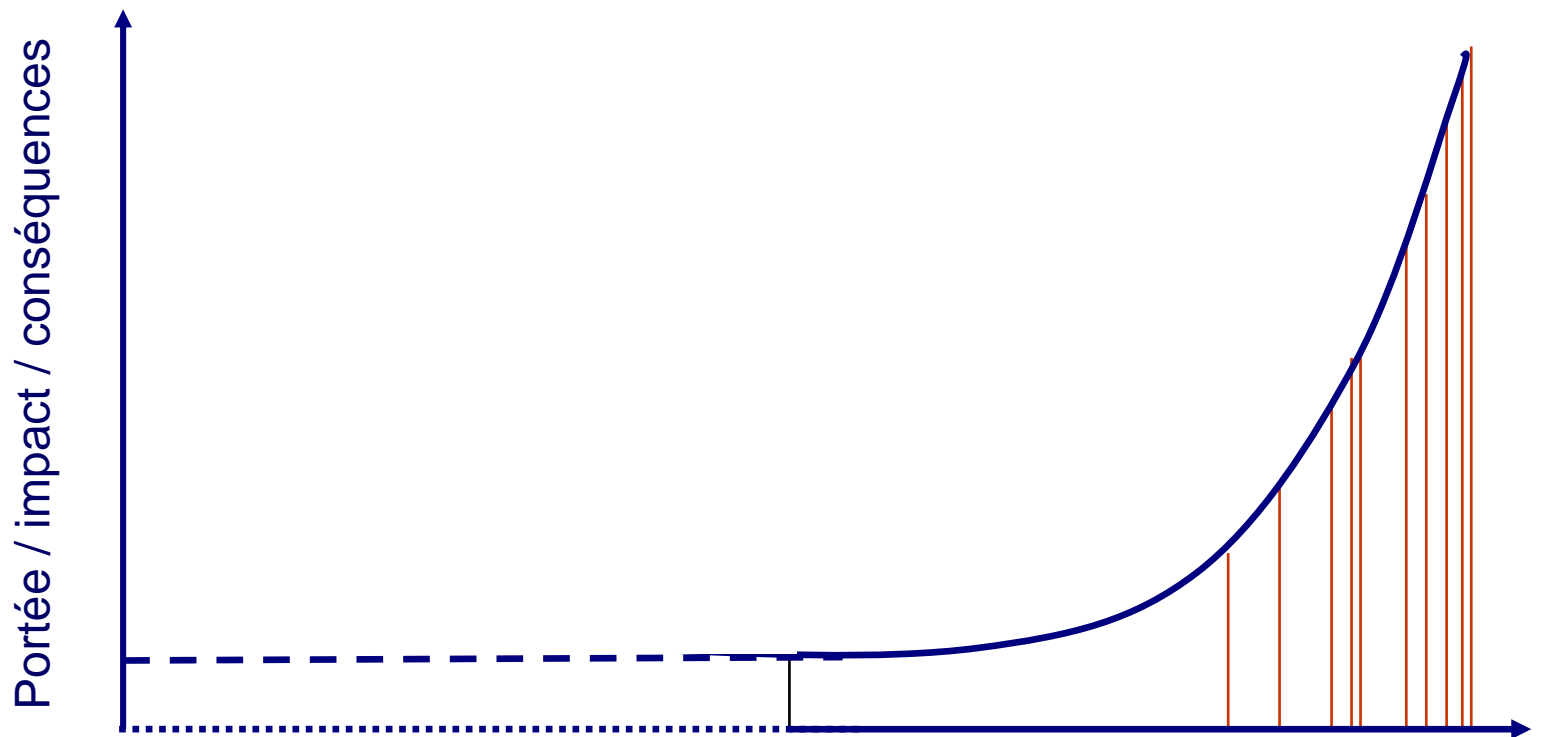
Coordination des villes de Suisse romande,
Yverdon-les-Bains, 4 mai 2009

Contexte général

- Démographie
 - Vieillesse de la population, diversité culturelle, baisse de l'indice de fécondité
- Famille
 - Famille monoparentale, structure nucléaire, âge au mariage, travail des deux conjoints, trajectoires de vie
- Mondialisation
 - Village mondial, répartition inégale des richesses, fracture nord-sud, économies des pays émergents, concurrence, normes, valeurs, repères
- Nouvelles technologies
 - Numérique, internet, téléphones portables
- Développement durable
 - Biodiversité, pollution, réchauffement
- Marché du travail
 - Intégration professionnelle, chômage
- Climat social
 - Pauvreté, aide sociale, isolement, exclusion



Environnement en mutation accélérée



-800'000 feu
-10'000 agriculture
-5'000 écriture
-3'500 roue

1492 Colomb Amérique

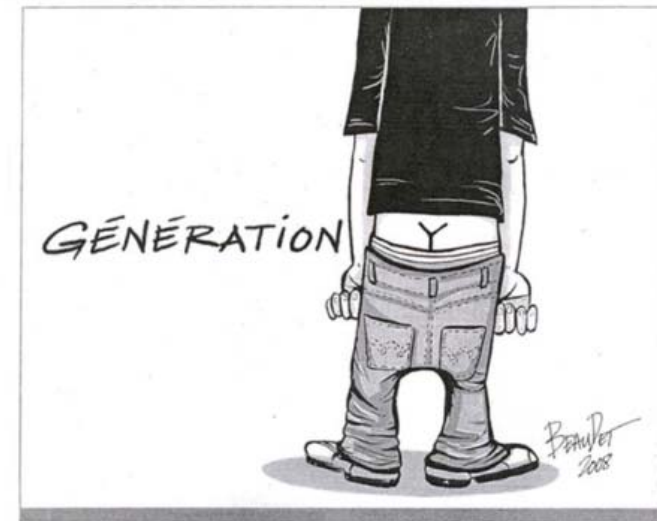
1804 locomotive vapeur
1839 photographie
1877 téléphone
1895 cinéma
1903 premier vol avion
1949 1^{er} journal TV (France)
1969 Apollo 11
1983 tél. portable
1990 Internet



Génération

- La **génération silencieuse** désigne les gens nés avant 1945
- Les **Baby Boomers** sont nés entre 45 et 61
- La **génération X** : les gens nés entre 61 et 81. Cette génération « nomade » se caractérise par un engouement pour l'agressivité, le goût de l'aventure, le cynisme et la contre-culture qui s'oppose aux boomers.
- La **génération Y** » (« enfants du millénaire » ou « net génération ») : les gens nés entre la fin des années 1970 et le milieu des années 1990. Ils considèrent comme acquises (et parfois dépassées) les transformations morales des années 1960-1970. Ils n'ont **pas connu le monde sans le SIDA**. Ont acquis une **maîtrise intuitive de l'informatique grand-public et de l'électronique portable**. Ils sont nés avec les débuts de l'intérêt du grand-public pour l'écologie (précédemment l'affaire d'une minorité).

JOURNAL DE QUÉBEC | MARDI 22 JANVIER 2008

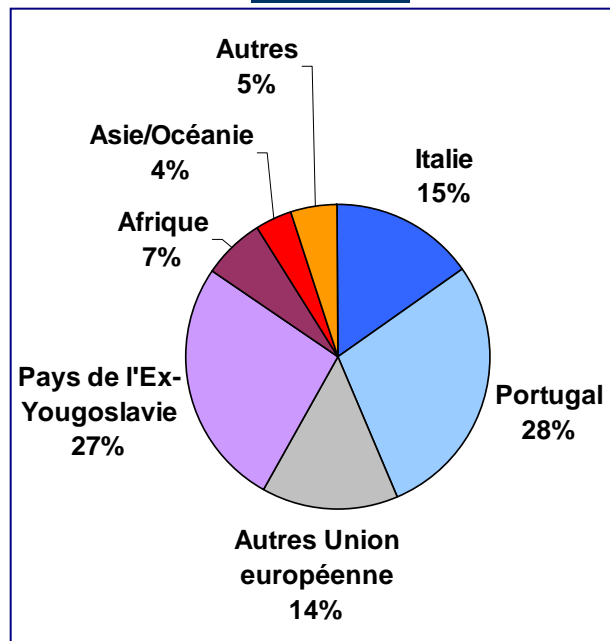


Population étrangère (fin 2006)

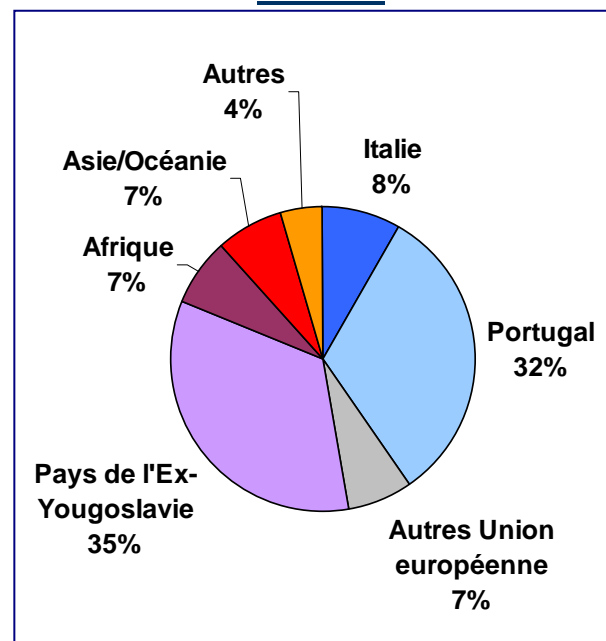
	% population étrangère	
	<u>Tous âges</u>	<u>5-24 ans</u>
Yverdon-les-Bains	33.7 %	38.8 %
Jura-Nord vaudois	20.8 %	30.2 %
Canton de Vaud	28.5 %	nd
Suisse	20.7 %	21.4 %

Provenance de la population étrangère

Tous âges



5-24 ans





Démographie

Structure de la population

	<u>0-19 ans en %</u>	<u>65 ans et plus en %</u>
Yverdon-les-Bains	22.5	17.5
District Jura-Nord vaudois	23.8	16.6
Vaud	23.2	15.3
Suisse	21.7	16.2

Accroissement de la population (1980-2000)

	Population totale	0-19 ans	65 ans et plus
Yverdon-les-Bains	17.2%	12.0%	19.6%
Jura-Nord vaudois	44.3%	20.5%	14.3%
Vaud	21.2%	12.7%	12.0%
Suisse	14.5%	-3.9%	13.7%

Famille et travail

Population active (Yverdon-les-Bains)

	1980	2000	Variation en %
En tout	10'009	11'977	+ 20%
Hommes	6'300	6'462	+ 3%
Femmes	3'709	5'515	+ 49%

Proportion d'actifs (Yverdon-les-Bains)

	Total	Hommes	Femmes
1980	48.1%	62.4%	34.6%
2000	49.1%	55.4%	43.4%

Ménages privés (Yverdon-les-Bains)

	1980		2000	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Couples avec enfants	2'901	86.7 %	2'848	80.1 %
Familles monoparentales	444	13.3 %	707	19.9 %
Total ménages avec enfants	3'345	100 %	3'555	100 %

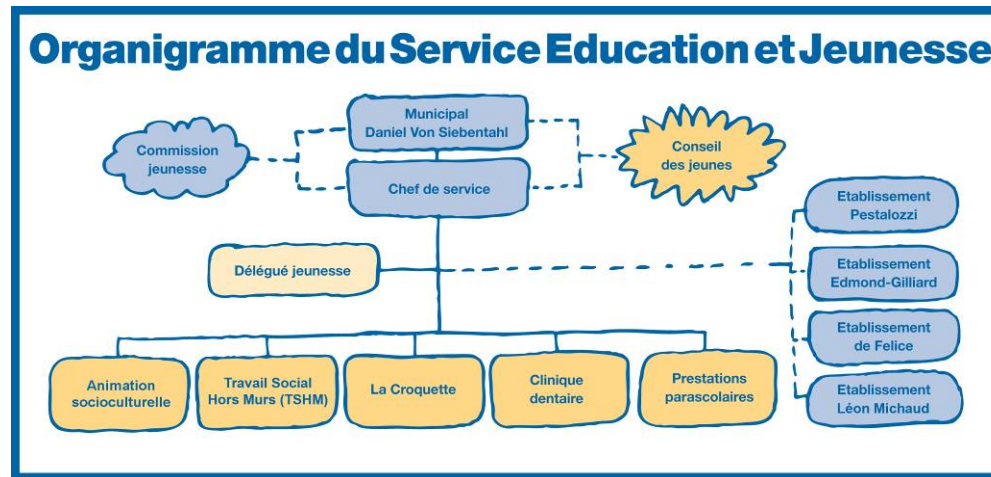


Politique de la jeunesse : les principes fondateurs

- Assurer la vitalité de la société de demain, c'est se soucier de la place qui est faite aux jeunes aujourd'hui et reconnaître le rôle fondamental de la jeunesse dans le développement de la société.
- Avec quelque 10'000 jeunes qui fréquentent Yverdon-les-Bains quotidiennement (écoles et formation post-obligatoire) ou qui y habitent, la jeunesse représente un formidable potentiel.
- La Municipalité de la Ville d'Yverdon-les-Bains confirme la place qu'elle souhaite consacrer aux enfants, aux jeunes et aux familles et met en place une politique de la jeunesse qui se veut globale, proactive, visant le long terme.

Les étapes

- Premier acte de la construction d'une "politique de la jeunesse", la ville d'Yverdon-les-Bains a créé en 2003 un poste de délégué à la jeunesse (50%)
- Création du dicastère de l'Éducation et de la Jeunesse en 2007



- Adoption des axes de la politique de l'enfance et de la jeunesse en 2008

La politique de l'enfance et de la jeunesse en 6 orientations

- I. Politique intercommunale coordonnée, réseau, partenariat
- II. Jeunes reconnus, actifs et engagés dans leur milieu
- III. Soutien aux familles et aux parents
- IV. Écoles, formation et intégration professionnelle
- V. Qualité de vie et société ouverte (lien social, générations solidaires, diversité et intégration)
- VI. Promotion de la santé et développement durable



Politique intercommunale coordonnée, réseau, partenariat

- Tisser et de renforcer le lien avec les professionnels et les partenaires afin de constituer un véritable réseau permettant de conduire des actions concertées, complémentaires et efficaces







- ✓ Commission jeunesse
- ✓ Collaboration/communication interservices
- ✓ Plateformes
- ✓ Réseau romand délégués à la jeunesse
- ✓ Région

Jeunes reconnus, actifs et engagés dans leur milieu

- Mettre en place les conditions qui permettront aux jeunes d'être des citoyens actifs et engagés en développant leurs capacités à agir en citoyen critique et autonome, respectueux des autres et de son environnement
- Encourager, soutenir et valoriser l'esprit d'initiative des jeunes en promouvant leur créativité, leurs capacités, leur audace et leurs talents dans tous les domaines



- ✓ Conseil des jeunes 
- ✓ Soutien et accompagnement des projets jeunes   
- ✓ Education à la citoyenneté
- ✓ Animation socioculturelle
- ✓ Ressources TSHM
- ✓ Bénévolat, volontariat, travail avec les pairs

Soutien aux familles et aux parents


- Soutenir et favoriser les familles qui doivent trouver dans leur milieu les conditions facilitant leur épanouissement et bénéficier d'une qualité de vie, d'une sécurité économique et de services adaptés à leurs besoins
- Valoriser le rôle parental et renforcer les compétences éducatives des parents



- ✓ Harmonisation des horaires scolaires
- ✓ Développement des prestations périscolaires et parascolaires
- ✓ Offre vacances scolaires
- ✓ Projets éducatifs


Écoles, formation et intégration professionnelle

- Soutenir les établissements scolaires et de formation, développer des collaborations et des actions
- Favoriser l'intégration professionnelle

- 
- ✓ Loi scolaire vaudoise (LS) et règlement d'application (RaLS)
 - ✓ Conseil d'établissement
 - ✓ Collaborations avec les directions d'établissements
 - ✓ Organisation et infrastructures scolaires
 - ✓ Partenariat avec les entreprises sociales

Qualité de vie et société ouverte (lien social, générations solidaires, diversité et intégration)


- Renforcer le lien social et intergénérationnel afin de favoriser la reconnaissance et le respect mutuels ainsi que le « bien vivre » ensemble
- Favoriser l'ouverture à la diversité et au pluralisme culturels
- Promouvoir les valeurs de démocratie, de solidarité, d'équité et de justice sociale

- 
- ✓ Qualité de vie dans les quartiers
 - ✓ Projet Gare
 - ✓ ARE - Programme Projets Urbains
 - ✓ Soutien à des projets tel « Association of Local Democracy Agencies »
 - ✓ Projets intergénérationnels



Promotion de la santé et développement durable

- Encourager les mesures de prévention et de promotion de la santé chez les enfants et les jeunes
- Soutenir le développement durable

- 
- ✓ Commission « Santé des jeunes »
 - ✓ Soutien à des projets visant à favoriser la connaissance, la protection et la mise en valeur de l'environnement
 - ✓ Respect des principes de développement durable et de commerce équitable
 - ✓ Fourchette verte
 - ✓ Soutien aux projets santé des écoles



Merci pour votre attention